

# Le Chant de la Belette

N° 24

SPÉCIAL HIRONDELLES

NOVEMBRE 2020

## Editorial du Président

**Q**ue de changements sont apparus depuis la précédente Belette !

La crise sanitaire engendrée par le COVID 19 a bouleversé nos existences. Avec l'arrêt brutal de l'activité fin mars, nous avons dû adapter nos modes de vie. De nombreuses entreprises ayant adopté le télétravail, la circulation routière est devenue inexistante jusqu'à l'été pour reprendre faiblement en septembre.

L'école à la maison a montré aux parents et grands-parents la difficulté du métier d'enseignant.

Nous avons découvert ou redécouvert le bonheur d'aller dans les fermes et les AMAP alentour pour un ravitaillement de qualité.

Merci aux commerçants cernaysiens d'avoir travaillé dans des conditions exceptionnelles pour nous permettre d'être autonomes sur notre commune. Souhaitons que ce mouvement qui favorise le commerce et les échanges locaux se poursuivra une fois la crise sanitaire passée.

Cernay qui était devenu pour bon nombre d'actifs, un village dortoir la semaine, reprend vie avec des parents plus présents. Espérons que les temps gagnés sur les trajets leur permettront de s'investir au sein des associations et comités pour améliorer la vie de tous.

Ce printemps bouleversé sans voiture, moto, avion ni hélicoptère nous aura permis de redécouvrir les bruits de la nature, le chant des oiseaux, les grenouilles, le vent...

Cette période de silence forcé est terminée, et nous subissons à nouveau les nuisances sonores des motos, des avions de tourisme et surtout des hélicoptères qui ont repris de plus belle leurs ballets au-

dessus même du village.

Afin de lutter contre ces nuisances, nous vous invitons à utiliser une application sur mobile (uniquement téléphone Android, bientôt sur iPhone) : « *AppyFlight* ». Elle permet de signaler ces indésirables à « l'Alliance Associative pour la suppression des nuisances aériennes et la Reconversion de l'Aérodrome de Toussus-le-Noble » qui ne manquera

pas de présenter les résultats de ses compilations à la DGAC et aux usagers de Toussus-le-Noble qui continuent de nier l'importance de ces nuisances.

Le nettoyage de printemps n'ayant pas pu se dérouler en mars, nous l'avons rebaptisé « *Nettoyage d'Automne* ». Ce sont soixante-deux cernaysiennes et cernaysiens dont trente-deux enfants qui ont participé le 4 octobre dernier à ce grand

nettoyage.

La commune s'est dotée d'une nouvelle équipe municipale avec qui nous souhaitons travailler pour continuer à apporter notre contribution à la vie communale. Nous participerons, comme par le passé, aux différents comités ouverts aux citoyens : Urbanisme, Développement durable, Culture, ....

Cette année, la nature a repris ses droits, les hirondelles ont profité d'une abondance d'insectes, aussi nous avons décidé de les mettre en valeur avec cette « *Édition Spéciale Hirondelles* » que nous a concoctée notre amie Danièle BAZIMON, bonne lecture.

Philippe PINOT.

## Carnet rose

Le clocher de l'église Saint-Brice héberge un couple de chouettes effraie dans un beau nichoir installé par le PNR. Nous (Grégory Patek/PNR, Olivier Aubier/CMV, Danièle Bazimon/ASCLVE) sommes allés leur rendre une petite visite le 12 juin 2020. Voici ce que nous y avons découvert : 2 petites boules de plumes d'une dizaine de jours. La descendance est assurée. C'est... chouette !





## MAIS OÙ SONT PASSÉES NOS HIRONDELLES ?

Chaque printemps, nous sommes nombreux à guetter le retour des hirondelles dans le ciel. Depuis des centaines d'années, elles nous annoncent le retour des beaux jours. Bien plus que cela, elles s'inscrivent dans notre culture. Elles symbolisent la renaissance après l'hiver. Elles sont proches de nous, virevoltent autour de nos maisons, se posent sur les fils téléphoniques. Elles se donnent en spectacle par de grands ballets aériens. Elles ont un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes en régulant les populations d'insectes (mouches, moustiques...). Pourtant, les populations d'hirondelles ont chuté en France durant ces dernières années : perte d'habitats, manque d'insectes, pesticides, destruction des nids. *Toutes sont en grand danger !*

### Cet oiseau commun pourrait-il disparaître ?

En France, et notamment en Ile de France, différentes espèces d'hirondelles (passereaux) et martinets (apodidés) cohabitent sur l'ensemble du territoire. Quatre espèces peuvent être observées : l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle rustique, l'hirondelle de rivage et le martinet noir.

L'**hirondelle de fenêtre** est largement répandue dans les Yvelines ; elle arrive en avril pour repartir en Afrique en septembre. Quand elle revient sur son lieu de nidification, elle installe préférentiellement son nid sur les façades des bâtiments, à l'angle des murs et des toits, dans les encoignures de fenêtre, sous les ponts, dans les villes et villages. Les nids peuvent être accolés. Le nid est maçonné par les deux parents avec une fine boue qu'ils se procurent dans les mares et sur les rives d'étangs ou de rivières. Des petites boules de boue sont empilées en couches successives jusqu'à former une coupe avec une entrée étroite au sommet. Son exigüité permet plus facilement la défense du nid. L'intérieur est tapissé d'herbes et d'autres matériaux doux (plumes d'oiseaux, de poules, poils). Cette construction prend environ 2 semaines au couple (seulement 3 jours s'ils réutilisent le nid de l'année précédente). La ponte a lieu à partir de début mai. La femelle pond de 3 à 5 œufs d'un blanc pur, que les deux parents couvent pendant 14 jours environ. Les poussins restent au nid pendant trois semaines (parfois plus). Les parents restent à proximité des jeunes jusqu'à l'émancipation complète. L'hirondelle de fenêtre peut produire 2 couvées par saison de reproduction (si l'environnement est favorable : beaucoup d'insectes).



L'hirondelle de fenêtre est insectivore ; elle est une chasseuse de haut vol. Elle chasse à une vingtaine de mètres au-dessus du sol ou d'eau peu profonde où elle capture des insectes de petite taille qu'elle happe de son bec grand ouvert. Comme l'hirondelle rustique, elle s'abreuve aussi en vol : elle recueille l'eau dans son bec en rasant la surface des lacs ou rivières.

Les hirondelles de fenêtre sont migratrices et passent l'hiver en Afrique subsaharienne. Elles migrent en grands vols de plusieurs centaines ou milliers d'oiseaux après la saison de reproduction.



L'**hirondelle rustique** niche à l'intérieur des bâtiments ruraux tels qu'étables ou granges, le long des poutres. Elle recherche la chaleur du bétail qui leur apporte la température nécessaire à leur vie et à celle des oisillons. Elle construit son nid en forme de demi-coupe avec de la boue et des herbes. Elle produit deux pontes (3 à 5 œufs) ; durée de la couvaison : 2 semaines, élevage des oisillons : environ 3 semaines. Leur apprentissage dure 8 à 10 jours après leur premier envol.

Il lui faut des zones de chasse riches en insectes et en points d'eau. En effet, l'hirondelle rustique se nourrit et s'abreuve en volant (elle se nourrit de « *plancton aérien* »). Elle est une grande migratrice (elle passe l'hiver en Afrique Subsaharienne) et revient généralement nicher l'année suivante sur son lieu de naissance (ou dans un rayon d'une dizaine de km).

L'**hirondelle de rivage**, plus petite que sa cousine rustique, est la seule hirondelle à dos brun. Elle doit son nom au lieu qu'elle habite (rivières, fleuves, falaises). Contrairement à l'hirondelle rustique ou de fenêtre, elle creuse un trou circulaire et horizontal qui peut atteindre une profondeur d'un mètre dans la rive d'un cours d'eau ou dans une sablière.

Son nid est constitué d'herbes et de plumes à l'extrémité d'un tunnel sinueux creusé par les deux partenaires, abri qui peut être utilisé plusieurs années de suite. L'hirondelle de rivage effectue en général deux nichées. Après cette période de reproduction, les hirondelles de rivage se rassemblent dans les roselières pour se préparer au départ pour l'Afrique.

En France elle occupe les 2/3 nord du territoire (nous ne les observerons pas ou peu dans les Yvelines). Grande virtuose de la voltige, on la voit



souvent rasant la surface de l'eau mais contrairement à sa cousine rustique, elle vole très rarement à grande hauteur. Les petits sont nourris en commun, comme chez leurs congénères, avec des moucheron et d'autres petits insectes, parfois avec des libellules presque aussi longues qu'eux.



**Le martinet noir**, plus grand que l'hirondelle n'appartient pas à la même famille bien que très proche biologiquement. Plumage sombre, des ailes en faux très adaptées aux évolutions en milieu aérien. Ses performances de vol sont extraordinaires : vol de croisière 50-60 km/h, pointe de 100km/h, vol permanent (un martinet noir adulte peut théoriquement rester en vol permanent du mois d'août d'une année à avril de l'année suivante, soit d'une période de reproduction à l'autre ! Le repos nécessaire est pris lors de vols planés en altitude la nuit). Comme les hirondelles, il vit dans les villes et villages, dans des cavités. Il y installe son nid fait de végétaux, plumes qu'il cimente avec sa salive. Le martinet noir ne se pose que pour pondre : 2 à 3 œufs couvés en alternance par le couple. Sinon, il dort et s'accouple en vol. L'élevage des jeunes dure environ 8 semaines.

Durée de vie moyenne d'une hirondelle : 4/5 ans

Durée de vie moyenne d'un martinet : peut atteindre 20 ans voire plus.

## POURQUOI FAUT-IL PROTÉGER LES HIRONDELLES ET LES MARTINETS ?

En France, les hirondelles et les martinets sont des oiseaux protégés depuis la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Il ne peut être porté atteinte ni aux individus (poussins et adultes), ni à leur nid. *Toute personne ne respectant pas cette loi s'expose à de fortes sanctions.*

En France, la population des hirondelles a connu un déclin estimé à 41% en 20 ans. L'année 2018 a été catastrophique (perte de 50% des effectifs !) Les espèces sont menacées, plus particulièrement les hirondelles de fenêtre et les hirondelles rustiques.

Les principales causes de ce déclin sont :

- \* L'amoindrissement des ressources alimentaires par l'épandage de pesticides, la destruction des haies et des bosquets au profit des cultures intensives qui ont pour conséquence l'énorme diminution des populations d'insectes (diminution de 70% en 20 ans !), base alimentaire des hirondelles et martinets.
- \* La disparition des habitats (corniches de toit, façades lisses) à cause des ravalements de façades, disparition des granges et des étables.
- \* La destruction des nids par des particuliers gênés par les fientes (cause principale).

A ces causes s'ajoute le réchauffement climatique qui engendre de mauvaises conditions climatiques et rend la traversée du Sahara plus longue et dangereuse au moment de la migration prénuptiale (vents violents, tempêtes de sable plus fortes privant les oiseaux de nourriture). Ces difficultés rencontrées décalent leur arrivée sur le site de nidification et compliquent le cycle de la reproduction.

### Pourquoi les protéger ?

Elles constituent :

- \* un précieux indicateur de la qualité de l'environnement ;
- \* un régulateur « naturel » des populations d'insectes volants (un oisillon au nid consomme environ 40 000 insectes durant sa croissance (cuvée n°1 = 4 oisillons ; cuvée n°2 = 3 oisillons ; total pour un nid = 280 000 insectes volants consommés) ;
- \* un animal sauvage sans risque sanitaire ;
- \* une ressource d'engrais naturel économique (fientes = très bon engrais efficace et gratuit) ;
- \* un symbole culturel (les hirondelles font partie de notre patrimoine naturel et ont inspiré plus d'un écrivain, peintre, conteur) ;
- \* une espèce protégée car menacée.

### Comment les protéger ? Aménagements en faveur des hirondelles et martinets

- \* en ne détruisant pas leurs habitats et en respectant leurs activités (rappelons qu'il est interdit de porter atteinte aux hirondelles et martinets...);
- \* en sensibilisant le grand public : cela demandera du temps et de la motivation car le changement des mentalités demande du temps ;
- \* en allant à la rencontre des différents acteurs : municipalités, professionnels du bâtiment, syndicats de propriété, etc., en organisant des animations dans les écoles ;
- \* en posant ou fabricant des nids artificiels, tour à hirondelles, etc. ;
- \* en augmentant la ressource en nourriture valable pour toutes les espèces (semier des jachères fleuries, en construisant des nichoirs à insectes) ;
- \* en créant une mare dans son jardin.



#### Aménagements de nichoirs artificiels (hirondelles de fenêtre, hirondelles rustiques)

Il est nécessaire d'installer plusieurs nichoirs les uns à côté des autres car elles aiment vivre en colonie. Choisir un emplacement (sous une avancée de toit, sous une gouttière, le long d'une poutre) au moins à 4 mètres de hauteur avec une vue dégagée, orientation sud/sud-est de préférence. Installer un dispositif antisalissure rendant les déjections moins gênantes. Les nids peuvent être confectionnés soi-même ou achetés dans une boutique spécialisée ou





sur le site de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

### Aménagement d'une tour à hirondelles



Afin de faire revenir les hirondelles sur un site, on peut aménager une tour à hirondelles. Ces tours sont faites d'un mât (en bois ou en métal) de 4/5 mètres de hauteur scellé au sol et surmonté d'un toit (2 mètres sur 2) qui abrite des nids artificiels. Un tel hôtel à hirondelles peut héberger de 20 à 50 couples. Afin d'attirer les hirondelles, il est indispensable d'installer « un système de repasse » destiné à diffuser un chant de mâle en continu dès le mois d'avril.

Des opérations locales de protection de colonies sont menées par des associations et particuliers car une surveillance accrue de la tendance régionale reste indispensable.

Notre association souhaite mener un projet de construction d'une tour à hirondelles dans la commune. Pour ce faire, elle s'est rapprochée du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, de la LPO et bien sûr de notre mairie.

Un autre projet est en cours d'élaboration : le comptage des nids d'hirondelles dans notre commune, à mener régulièrement afin d'observer l'évolution des populations. Les chiffres ainsi collectés pourraient être envoyés à la LPO. Pour ce second projet, nous allons avoir besoin de la participation de tous les cernaysiens susceptibles de nous communiquer leurs observations.

Danièle BAZIMON.

La sagesse populaire dit : « si l'on détruit un nid d'hirondelle, le bonheur s'en va à tire d'aile ! »



Cet article s'est inspiré d'informations et références trouvées sur le site de la Ligue protectrice des Oiseaux et d'Yvelines Environnement.

